

L'ECHO de la Robertsau

S'LAUCHBLÄTTTEL



L'ECHO

Association pour la Défense
des Intérêts de la Robertsau

JUIN 2003 N° 214

Photo : Jacques Hampé

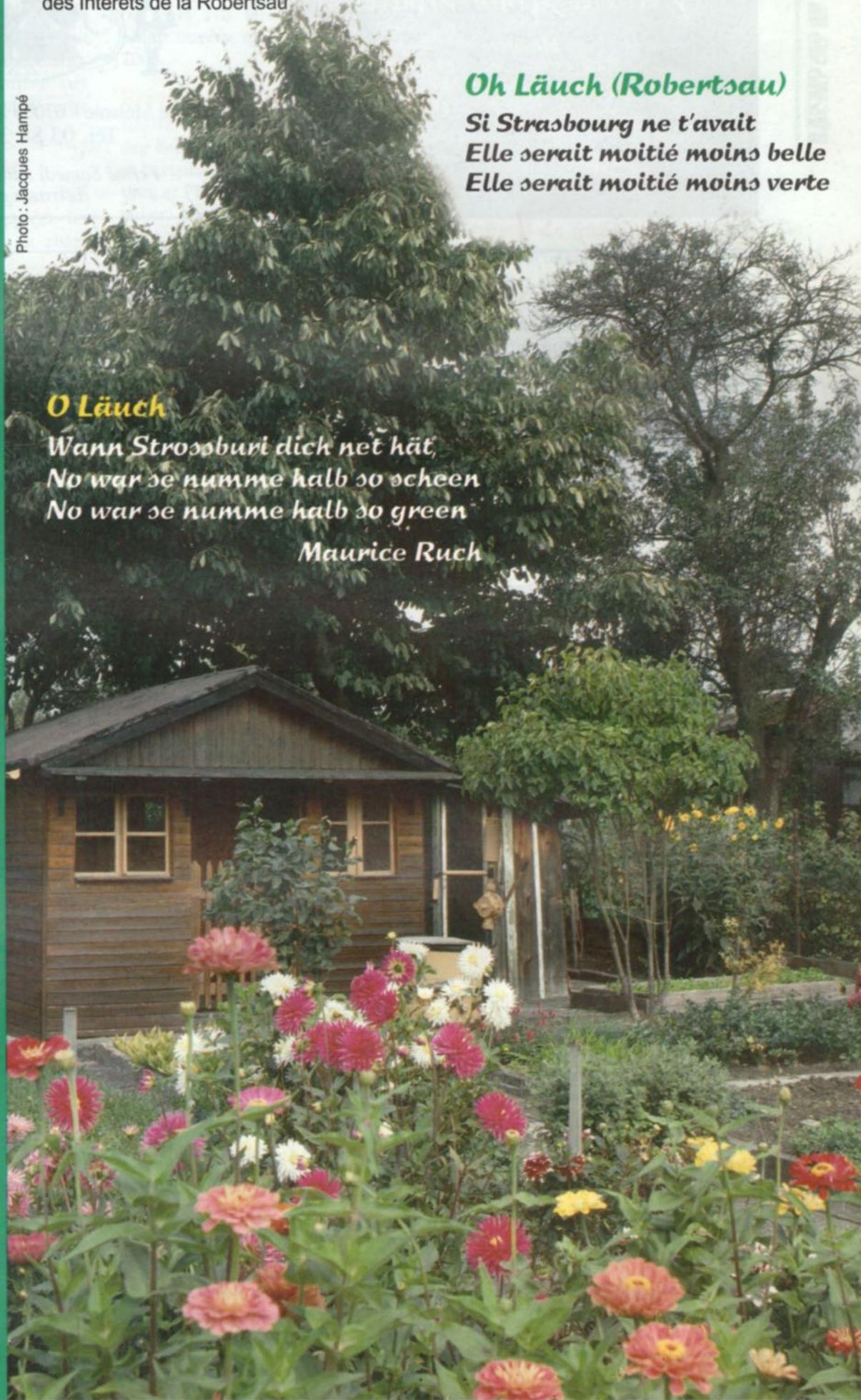
Oh Läuch (Robertsau)

*Si Strasbourg ne t'avait
Elle serait moitié moins belle
Elle serait moitié moins verte*

O Läuch

*Wann Strossburi dich net hät,
No war se numme halb so scheen
No war se numme halb so green*

Maurice Ruch





BANETTE
Boulangerie
Pâtisserie
Traiteur

Yvette et Alain Muller

Horaires:
Du lundi au vendredi de 6h à 19h
Samedi de 6h à 12h30
Dimanche de 8h à 12h

181, route de La Wantzenau
67000 Strasbourg - Robertsau
Tél. 03 88 31 03 73
Fax 03 88 64 43 43



Restaurant



29, rue Mélanie - 67000 Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 31 38 10

*Fermé Samedi midi et Dimanche
Terrasse en été*

Chryslaine



92, route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG - ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 63 42

- Lingerie de Jour et de Nuit, homme et femme
- Collants
- Chaussettes
- Laines Anny Blatt - Bouton d'Or
- Pulls fait sur mesure
- Sloggi homme et femme
- Calida - Triumph
- Barbara
- Lejaby - Chantelle

Nouveau

**HOELLINGER
FUCHS & Cie**



8a rue Principale
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 62 55 22
Fax 03 88 62 31 86

**COUVERTURE
ZINGUERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE**



**L'auberge
Illbourg**

*...vous propose dans un
cadre idyllique au bord de l'Ill*

A midi, plat du jour carte traditionnelle
Le soir, spécialités alsaciennes

- Tartes flambées au feu de bois
- Filets de carpes frits
- Desserts faits maison et d'autres plats savoureux
- Salle pour banquets, réceptions, mariages
- Terrasse, parking assuré

355, route de La Wantzenau • STRASBOURG - ROBERTSAU
Téléphone 03 88 31 48 93

CABINET IMMOBILIER

Pierre Scheuer

SYNDIC • GERANCES
LOCATIVES • ACHATS • VENTES
ESTIMATIONS IMMOBILIÈRES

Garantie «Loyers impayés»

36, rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 62 72 - Fax 03 88 41 84 82



L'HAIR DU TEMPS
(salon de
coiffure)

35, rue Boecklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél.: 03 88 31 48 34



Vos **loisirs**
et tous
les **sports**
à
votre **vue**

OPTICIENS
Maurice Frères

vous satisfaire, tout est là
CONSEIL EN AUDITION

96, rue Bœcklin
67000 Strasbourg
Robertsau
Tél. 03 88 31 65 24

Cinq raisons pour soutenir nos actions

La 45^{ème} Assemblée Générale de l'ADIR, qui s'est tenue le 15 mai dernier, fut l'occasion de constater que notre association est toujours attentive aux questions d'actualité concernant notre quartier.

Le tram à la Robertsau

Nous considérons que la logique d'un tram attractif, devant suppléer les déplacements automobiles, est abandonnée.

Fervents partisans du tram, avec d'autres associations nous militons pour un tram d'avenir qui réponde aux besoins des habitants.

L'ADIR a fait connaître ses objections et ses propositions, partagées par beaucoup de Robertsauviens, sans avoir été entendue par la municipalité. Elle appelle, à présent, à faire connaître

leurs avis lors de l'enquête publique ouverte du 3 juin au 10 juillet 2003.

Risques industriels

L'ADIR milite pour une information des habitants, graduée et segmentée, et l'extension du périmètre d'information, et PPI (plan d'intervention particulier) efficace. Les réponses des pouvoirs publics aux questions posées ne peuvent nous satisfaire.

Environnement et pollutions

Très vigilante concernant les problèmes d'environnement, l'ADIR prend des initiatives et participe activement à la protection de l'environnement et à la lutte contre la pollution.

Urbanisme

L'ADIR est particulièrement attentive à

l'élaboration du SCOTERS (schéma de cohérence territorial de la région de Strasbourg) et du PLU (plan local d'urbanisme) de Strasbourg et de sa révision concernant la Robertsau, elle tient à ce que soient respectées ses prérogatives en tant qu'association agréée pour la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

Conseil de quartier

L'ADIR encourage les robertsauviens à participer aux réunions du Conseil de quartier et à ses commissions. Elle considère cependant qu'il ne s'agit là que d'une instance de dialogue parmi d'autres pour faire avancer ses idées et la démocratie participative.

Votre soutien nous est indispensable.

René Hampé
Président de l'ADIR

L'Echo de la Robertsau N° 214 juin 2003

Bulletin trimestriel publié par l'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau. Association agréée par arrêté préfectoral du 24.8.84 pour la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

Directeur de la publication:
René Hampé: 03 88 31 39 80

Mise en page - Impression:
EPPE DIRECT Strasbourg

Tirage: 10 000 exemplaires
Dépôt légal: 2^e trimestre 2003

L'Echo est financé par les annonceurs et adhérents.

78, rue du Docteur François
67000 STRASBOURG

Nous remercions nos annonceurs qui par leur confiance renouvelée assurent la pérennité de l'Echo et la diffusion de nos informations.

L'Echo encourage ses lecteurs à soutenir le commerce de proximité: les commerçants et artisans de la Robertsau.

**L'ADIR a ouvert
son site internet:
www.adir.fr.st**

Sommaire

Edito

Cinq raisons pour soutenir nos actions **p. 3**

Démocratie participative

p. 4-5

Hommage à René

p. 5

Les 3 raisons

pour s'opposer au projet de la municipalité **p. 7 à 10**



**Pour fonctionner l'ADIR a besoin de votre soutien, adhérez à l'ADIR.
Nous ne percevons pas de subventions de fonctionnement d'aucun organisme ou assemblée.**

Déplacements urbains à la Robertsau

p. 11

Urbanisme et aménagement

p. 11

Pollution

p. 12

Environnement

Risques Industriels Majeurs **p. 13**

Quoi de neuf

p. 14

Pour prendre une part active à la vie du quartier adhérez à l'ADIR!

BULLETIN D'ADHESION

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

SIGNATURE

COTISATION ANNUELLE: 15 €

COTISATION ANNUELLE RETRAITÉS, ÉTUDIANTS: 9,15 € - à transmettre à:

ADIR CENTRE SOCIO CULTUREL L'ESCALE

78 RUE DU DOCTEUR FRANÇOIS - 67000 STRASBOURG

Démocratie participative

AMIS LECTEURS, VOUS AVEZ LA PAROLE. ÉCRIVEZ-NOUS POUR EXPRIMER VOTRE POINT DE VUE CONCERNANT LES SUJETS QUI VOUS PRÉOCCUPENT.

La loi de démocratie de proximité du 27 février 2002 a tenté de donner une autre dimension à la démocratie participative par la création des commissions consultatives des services publics locaux et dans les communes de plus de 10 000 habitants et des Conseils de quartiers obligatoires dans les communes de plus de 80 000 habitants.

Les Conseils de quartiers

Le Conseil municipal dispose d'une totale emprise sur cette institution. C'est à lui de fixer le périmètre, de déterminer la "dénomination", la composition et les modalités de fonctionnement.

Les Conseils "peuvent être consultés par le maire et peuvent lui faire des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville. Le maire peut les associer à l'élaboration des actions intéressant le quartier, en particulier, celles menées au titre de la politique de la ville."

CONSEILS DE QUARTIERS

A STRASBOURG

A Strasbourg la mise en place des Conseils de quartiers devait devenir effective avant l'été 2002. De report en report la délibération du Conseil municipal instituant les conseils a eu lieu le 21 octobre 2002 et la mise en place lors du premier trimestre 2003.

Les conseils sont régis par une charte octroyée.

Composition:

Peuvent être membres du Conseil de quartier

- les résidents du quartier
- les associations du quartier
- les autres acteurs économiques et/ou sociaux agissant sur le quartier
- les élus municipaux sur deux secteurs de leur choix, ainsi que les conseillers généraux et députés sur les quartiers correspondant à leur circonscription.

Bureau:

En fonction du nombre d'habitants au maximum 9 membres; paritaire, représentants habitants et associations avec un siège supplémentaire au collège des habitants.

Robertsau: 5 sièges collège des habitants, 4 sièges collège des associations.

Situation transitoire: désigné; situation future élus par collège.

Ne sont électeurs que les membres ayant participé à au moins deux réunions plénières ou de commissions.

Porte-parole:

Le porte-parole anime le Conseil de quartier et représente le bureau du Conseil auprès de la municipalité.

Situation transitoire: désigné par le maire; situation future: désigné par le bureau.

Réunion plénière:

Le Conseil de quartier se réunit au moins 3 fois par an.

Commissions:

Le Conseil peut instituer des commissions.

A LA ROBERTSAU

Le Conseil de Quartier de la Robertsau a été installé le 17 février 2003.

Composition du Bureau:

Porte parole: Monsieur Jean Claude DOTTER

Collège associations:

ADIR Monsieur René HAMPE
ACAR Monsieur Pierre BARDET
ASSER Monsieur Jean CHUBERRE
AHQCF Monsieur Robert BENDER-GRESSE

Collège des habitants:

Mesdames Marie-Christine LANGENFELD et Germaine FISCHER
Messieurs Jean MARCHAL et Fritz LOESCHER

Lors de l'installation du Conseil de quartier 135 personnes se sont fait connaître.

Sur proposition du bureau, les participants ont été invités à s'inscrire dans quatre commissions.

Lors de la réunion du bureau, d'un commun accord, un animateur de chaque commission a été désigné.

- Déplacement urbain et stationnement
Animateur Jean Chuberre
- Urbanisme et patrimoine
Animateur René Hampé
- Environnement
Animateur Jean Marchal
- Animation et vie culturelle
Animateur Pierre Bardet

Intervention des participants:

Du mauvais état de voiries et de pistes cyclables au tracé du tram, de l'interro-

gation sur l'opportunité de la construction du boulevard nord à la demande d'information sur le projet de rocade est-ouest, du problème de la zone seveso aux problèmes d'aménagement, des interrogations sur le fonctionnement du Conseil de quartier et de ses pouvoirs aux problèmes plus personnels, autant de questions qui sont restées sans réponses du fait de l'absence d'informations et de la prudence des membres du bureau qui ne voulaient ou ne pouvaient intervenir dans le débat de cette première réunion.

Observations:

Nous avons l'impression que les participants pensaient avoir devant eux des représentants de la municipalité pouvant leur donner des réponses soit à leur problème personnel, soit à des préoccupations plus générales.

Se pose dès lors la question du rôle du conseil de quartier et de quelle manière il peut répondre aux attentes des habitants et des associations. Il ne peut se substituer aux élus ni jouer le rôle de fusible.

Commissions:

Les quatre commissions se sont réunies fin mars et fin mai.

Il s'agissait lors de premier contact, de faire l'inventaire des demandes, besoins d'information et de réfléchir sur les méthodes de travail.

Le 11 avril le bureau du Conseil de quartier a fixé sa prochaine réunion plénière au 17 juin 2003.

Cette réunion a été déplacée par la municipalité au mois de septembre 2003.

Qu'en est il de l'indépendance du Conseil de quartier ?

POUR PARTICIPER AUX DEBATS CONCERNANT LE DEVENIR DE NOTRE QUARTIER

INSCRIVEZ VOUS COMME MEMBRE DU CONSEIL DE QUARTIER OU D'UNE DE SES COMMISSIONS EN TELEPHONANT AU

N° 03 88 43 66 08

Déclaration lors de l'installation du comité de quartier du président de l'ADIR, membre du bureau du conseil de quartier.

"J'ai l'honneur de représenter l'ADIR, une des plus anciennes associations de quartier de notre ville.

Nous sommes de ceux qui militent depuis fort longtemps pour l'instauration d'une véritable démocratie participative, pour un vrai débat public, pour une concertation véritable.

Le besoin de concertation est un phénomène de société, elle constitue un enrichissement de la démocratie représentative par une démocratie participative et induit un changement des mentalités et des comportements.

Cela nécessite une nouvelle méthode pour construire la décision, une nouvelle façon de fonctionner col-

lectivement, une nouvelle organisation et un véritable partenariat.

Cela nécessite une participation efficace qui suppose une information détaillée et un travail en profondeur dans la durée, permettant aux habitants de saisir clairement et de manière différenciée les enjeux essentiels des problèmes posés et d'élaborer leurs propositions et projets.

Dans ce domaine, le rôle des associations est primordial; elles jouent un rôle fondamental dans ce processus de participation, car c'est au sein des associations que peuvent s'élaborer des projets ou contre-projets.

Ce sont les associations qui doivent jouer le rôle de facilitateur de l'expression des habitants.

Nous aurions souhaité que la loi, instituant les Conseils de quartier,

soit plus précise concernant leur rôle, leur organisation, leur composition et leurs moyens.

Nous sommes prêts à participer à toute initiative allant dans le sens d'une meilleure prise en compte de l'avis des habitants, en considérant que la réussite d'une disposition ne dépend pas seulement d'un texte, mais de l'esprit avec lequel on l'applique.

Concernant notre Conseil de quartier nous souhaitons qu'au-delà des problèmes ponctuels d'urbanisme, de déplacement urbain, d'environnement et d'animation, nous puissions travailler à l'élaboration d'un véritable projet de quartier, inexistant à ce jour.

Cela ne sera possible sans une ambition commune."

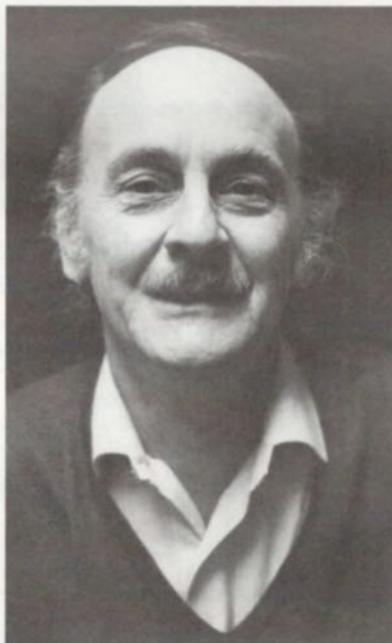
HOMMAGE A RENE

Le 12 février 2003 nous étions nombreux à rendre un dernier hommage à René Jeanvoine.

Une émouvante cérémonie a rassemblé sa famille, ses amis, de nombreuses personnalités politiques et associatives. Au nom de l'ADIR, son président s'est associé à l'hommage rendu:

René, il y a longtemps que j'ai fait ta connaissance, bien avant que je ne vienne habiter la Robertsau.

Aujourd'hui, j'ai le triste honneur de te rendre un dernier hommage au nom du comité de l'ADIR, association à laquelle tu as consacré près de 45 ans, ton soutien actif et ta précieuse collaboration en tant que membre du comité et en particulier dans la fonction de correcteur de notre journal, l'Echo de la Robertsau.



Tu étais un homme de conviction et de fidélité, un militant tel qu'on aimerait en compter beaucoup parmi nous.

Un militant exemplaire qui répondait toujours présent.

Un homme discret, mais efficace, toujours au service de tes concitoyens.

Un homme attaché à notre quartier de la Robertsau qui a donné le meilleur de lui même pour la collectivité.

Peu de temps avant ton hospitalisation et malgré ta fatigue, tu étais des nôtres, aujourd'hui tu laisses une place vide et tu nous manqueras.

Tu fus une figure emblématique de notre quartier, de notre Robertsau, nous ne t'oublierons pas.

ADIEU RENE

BOULANGERIE
PÂTISSERIE

ECKERT

91, RUE BŒCKLIN
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU

TÉL. 03 88 31 05 56

Coiffure

Claude WAGNER

FEMININ - MASCULIN

94, rue Bœcklin - Tél. 03 88 31 03 03
26, rue de l'Ill - Tél. 03 88 31 13 89

67000 - STRASBOURG
ROBERTSAU

GARAGE

TOSCANO

Réparations toutes marques

Vidange

Service rapide sans R.D.V.
Vente de voitures

19, Sentier de l'Aubépine
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 15 32

HTV SERVICE

André GERWIG



Professionnel - Hifi - Télé - Vidéo

3, rue du Marais - 67800 BISCHHEIM
Tél. 03 88 62 91 70
Fax 03 88 62 98 71

- Réparations toutes marques
- Intervention à domicile sous 24 heures
- Montage antenne
- SAV express
- Agréé Canal+ et Canal Satellite



Quincaillerie Gérard HERR

Successeurs: Ariane Morgenstern
Sébastien Merchez

19, rue Mélanie
67000 Strasbourg-Robertsau

Nouveau

Petite droguerie
Articles de ménage
Cadeaux

Tél. 03 88 31 06 08 - Fax 03 88 31 54 22

cuisin'elle

CUISINES
SALLES DE BAINS

La Passion du Beau



PAR NOS SOINS

- Conception
- Réalisation
- Installation

114-116, route de la Wantzenau - Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 41 88 62



CAVAVIN

Le Bon Conseil
à la Robertsau

- Coffrets cadeaux personnalisés
- Livraisons
- Expéditions

Nous vous proposons
une large gamme de VINS FRANÇAIS
ET DU MONDE...

Champagnes - Whiskies - Digestifs

**NOUVEAU: grand choix
d'accessoires du vin**

111, route de la Wantzenau - Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 31 28 02 - Fax. 03 88 31 36 75



TOUT POUR LE PARTICULIER

AUTO, HABITATION,
PRÉVOYANCE,
SANTÉ,
ÉPARGNE,
RETRAITE,
NAVIGATION DE PLAISANCE

TOUT POUR L'ENTREPRISE

RETRAITE,
PRÉVOYANCE GROUPE
TRANSPORTS
ET MARCHANDISES

Claude ANSELM
89, route de la Wantzenau
STRASBOURG
ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 58 54



GARAGE WENDLING

2 spécialistes à votre écoute pour un service unique

Carrosserie
TOLERIE - PEINTURE

Agréée
par de nombreuses
mutuelles
et compagnies
d'assurances.

Devis gratuits et
sans rendez-vous.



Mécanique

ENTRETIEN RÉPARATIONS -
ELECTRICITÉ AUTOMOBILE



PEUGEOT
Vente véhicules
neufs et occasions
du réseau de la marque.

La confiance, ça se mérite !

3, rue Charles de Foucauld - 67000 STRASBOURG - Tél. 03 88 31 00 13 - Fax. 03 88 31 83 19

ÉPICERIE
BOUCHERIE
TRAITEUR
LA
PYRAMIDE

SPÉCIALITÉS
MAROCAINES

Tél. : 03 88 41 91 61
Fax 03 88 41 86 43

Couscous
Pastilla
Tajines
Brochettes
Poulets rôtis
Taboulé

90, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG

Ouvert tous les jours
de 9 h 30 à 13 h et de 15 h à 20 h 30
Fermé le lundi

Les 3 RAISONS

pour s'opposer
au projet de la municipalité



L'arrivée du tram à la Robertsau doit être l'occasion de mieux équiper notre quartier en matière de transport en commun et de rendre les déplacements de chacun : écolier, salarié, mère de famille, personne âgée : plus facile.

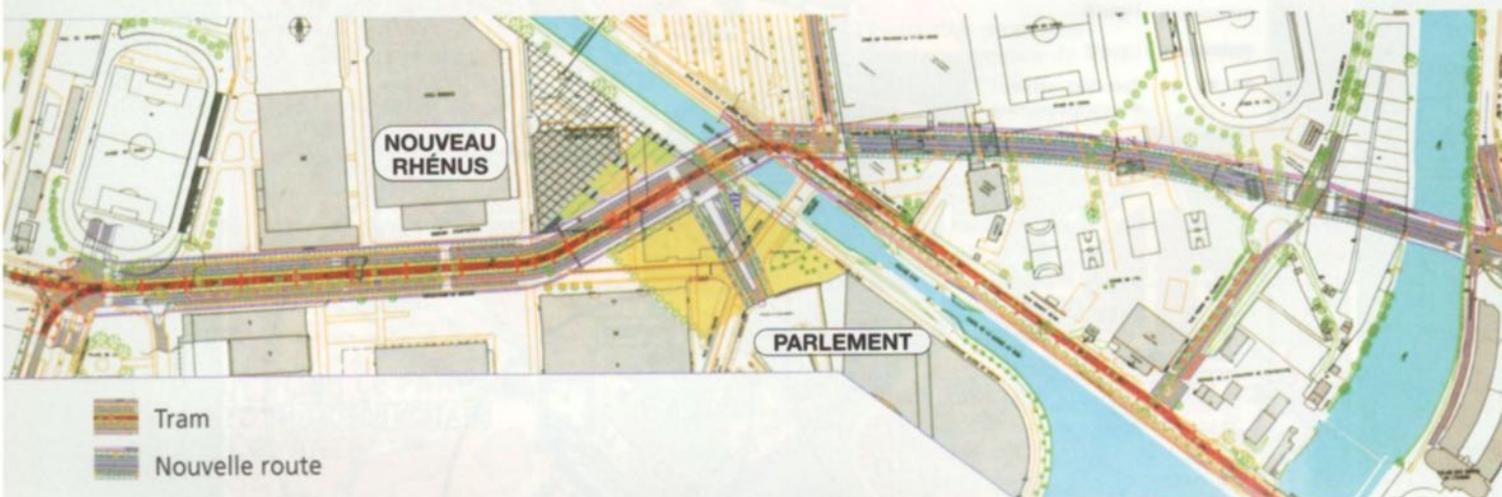
Mais la réalité est toute autre, ce projet :

- NE RÉPOND PAS AUX BESOINS DES HABITANTS
- AUGMENTE FORTEMENT LA CIRCULATION AUTOMOBILE ROUTE DE LA WANTZENAU
- DÉTRUIT DE PRÉCIEUX ESPACES VERTS

1. Il ne répond pas aux besoins des habitants

- Le tracé proposé n'est pas conçu pour répondre aux besoins des habitants de la Robertsau et se révèle peu porteur en terme de zone de desserte, touchant à peine l'entrée du quartier. Le plan diffusé par la municipalité le démontre clairement.
- Le tracé hypothèque fortement le prolongement de la ligne à partir de la rue des Fleurs. En effet la jonction au Wacken d'une ligne qui desservirait la Robertsau et celle de Bischheim-Hoenheim avec des correspondances avec le futur tram-train constituerait un noeud de trafic difficilement gérable en terme de fréquence de rames.

2. Il augmente fortement la circulation automobile route de La Wantzenau

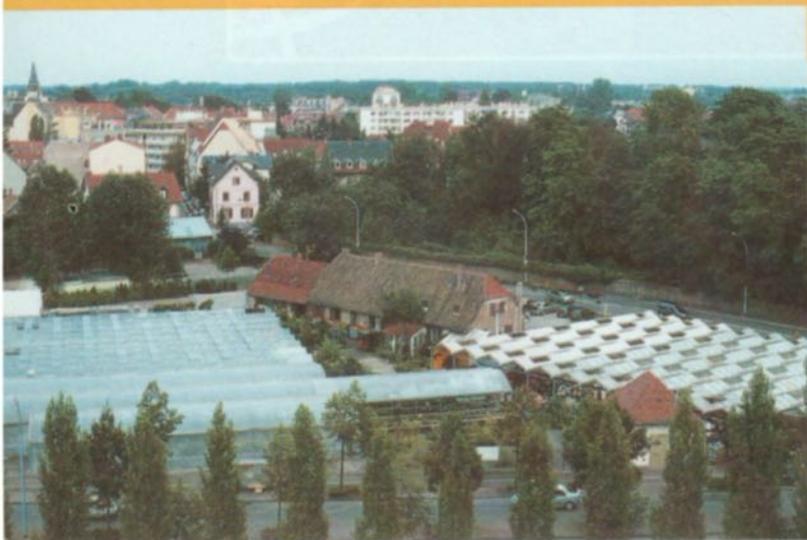


8

- La création du boulevard nord entraînerait, par un effet aspirant, une augmentation de la circulation automobile route de La Wantzenau.
- La création du boulevard nord reporterait une partie du trafic de l'Allée de la Robertsau vers la place de Bordeaux, déjà congestionnée.

NON AU PARKING RELAIS INUTILE

- Le parking relais, à l'entrée de la Robertsau, ne se justifie pas; l'emplacement des parkings, du pont Phario et des rives de l'Aar, a démontré l'inefficacité de ce type d'installation lorsqu'il est mal situé, par rapport aux destinations des automobilistes.
- Le parking relais, à l'entrée de la Robertsau entraînerait la disparition d'un commerce de proximité très fréquenté.



3. Il détruit de précieux espaces verts



La création du boulevard nord :

- coupera l'île du Wacken en deux,
- détruira des jardins familiaux
- supprimera en partie des installations sportives
- soumettra cette zone sportive et de détente à la pollution due aux gaz d'échappement des voitures et camions.

VOUS AVEZ LE POUVOIR POUR MODIFIER LE TRACE

LORS DE L'ENQUETE PUBLIQUE FAITES CONNAITRE VOS OBSERVATIONS

QUAND :

L' enquête publique se déroulera du 3 juin au 10 juillet 2003.

OU ET COMMENT :

- Les observations du public pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet:

- * à la mairie de quartier de la Robertsau
1, rue du Parc
du lundi au vendredi de 8 h30 à 17 h00
le samedi de 8h30 à 12h00
- * au Centre administratif
Centre de documentation
1, place de l'Etoile
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
- * à la Préfecture du Bas-Rhin
5, place de la République
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00

- Elles pourront également être adressées par courrier à :

Monsieur le Président de la commission d'enquête
Centre administratif Service des Transports
1, place de l'Etoile BP 1049/1050 F
67070 STRASBOURG CEDEX

- Elles pourront également être faites oralement auprès d'un membre de la commission d'enquête

au Centre administratif de la CUS

4 juin 2003 de 15h00 à 18h00	10 juin 2003 de 13h00 à 17h00
16 juin 2003 de 14h00 à 17h30	17 juin 2003 de 9h30 à 12h30
21 juin 2003 de 9h00 à 11h00	27 juin 2003 de 10h00 à 13h00
30 juin 2003 de 11h00 à 15h00	10 juillet 2003 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

- Réunion publique, le mercredi 25 juin 2003 à 19 h 30, salle de la Bourse à Strasbourg, 1 place de Lattre de Tassigny.

C'EST LE NOMBRE D'AVIS INDIVIDUELS QUI SERA DÉTERMINANT

L'ADIR est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire
Permanence à partir du 3 juin 2003 tous les mardis de 17h45 à 19h30
au Centre Socio-Culturel "l'Escale" 78, rue du Docteur François

Déplacements urbains à la Robertsau

Nous avons adressé un courrier à Monsieur Robert Grossmann, Président de la CUS, pour rappeler nos demandes et propositions et l'avons sollicité pour nous indiquer les dispositions concrètes prise dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain, concernant la Robertsau.

Nous ne manquerons pas de saisir le Conseil de quartier de cette problématique.

"Monsieur le Président,

L'ADIR a régulièrement évoqué le problème de déplacement et demandé qu'il fasse l'objet d'analyses sérieuses et de propositions concrètes.

Poursuivant inlassablement son action dans ce domaine notre association a lors de l'enquête publique de 2000 concernant le plan de déplacement urbain de la CUS transmis au Commissaire Enquêteur les observations et propositions ci-après :

1. AMENAGEMENTS INTERIEURS AU QUARTIER

GENERALITES

- liaison entre les différents secteurs du quartier
- hiérarchisation des voies et connexion des voies secondaires aux voies principales
- maintenir les petits gabarits existants (préservés les "jardins de devant" dans les petites rues de la Robertsau)

- désenclaver les secteurs (ex. Nord de la cité de l'Ill, cité des chasseurs)
- création de cours urbaines
- création de zones 30
- établissement d'un plan de circulation du quartier.

PIETONS

- améliorer la sécurité aux abords des écoles en avantageant les dessertes pour piétons et cyclistes, création de zones piétonnes autour des écoles, où cela est possible.
- recenser, valoriser et jalonner les cheminements piétonniers dans le quartier
- sécuriser des passages piétons sur les grands axes.

CYCLISTES

- développement des pistes cyclables, de préférence en site propre,
- veiller à leur continuité et leur sécurisation, prévoir des stationnements "vélo"

AUTOMOBILES

- réguler la vitesse et la fluidité par l'installation de feux tricolores (ex. route de la Wantzenau sud)
- limiter le temps de stationnement (ex. rue Boecklin sud)

TRANSPORTS EN COMMUN

- réaliser un axe Nord - Sud en site propre
- desserte des secteurs du quartier par des minibus à gaz ou électriques et liaison avec les lignes bus et tram (ex. secteurs du Doernel, rue Kempf)

2. DESENCLAVEMENT

Par ailleurs notre Association est hostile :

- à toute solution transformant les voies actuelles en voies rapides. Elles devront être aménagées sur le principe de la plurimodalité avec une seule voie voiture dans chaque sens, équipées de dispositifs limitant la vitesse et être interdites au transit de camions.
- à toute ouverture de la "route EDF"
- à toute solution de désenclavement aggravant les difficultés déjà existantes.

3. DISSUASION DU TRAFIC DE TRANSIT

Pour limiter le trafic de transit à travers la Robertsau: nous demandons que la CUS s'engage dans une complémentarité tram-train pour desservir les communes du nord de la Robertsau

4. ANTICIPER LE DEVELOPPEMENT DU QUARTIER PAR LA CREATION DE VOIES PLURIMODALES

Dans le cas d'extension du quartier, anticiper son développement par la création de voies plurimodales.

D'autre part nous avons attiré l'attention de la municipalité à de multiples occasions sur la problématique de la sécurisation des grands axes particulièrement en ce qui concerne la partie sud de la route de la Wantzenau..."

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

LE PLU DE STRASBOURG EST AU STADE DE L'ELABORATION

Rappel: La loi SRU (Schéma de Renouvellement Urbain) organise la suppression du POS (Plan d'Occupation des Sols) au profit du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Ce nouveau document doit permettre de fonder une politique locale d'aménagement, il est précédé d'un diagnostic et d'un projet d'aménagement durable, tout en gardant sa vocation de gestion de l'espace.

L'ECHEANCIER

2002

Le 21 juin 2002, la CUS a prescrit la révision du POS de 1992 conduisant à l'élaboration du PLU.

2003

Etude et concertation avec les habitants.

La loi prévoit dès le début de la procédure une concertation avec les habitants.

Les documents sont consultables par le public, au fur et à mesure de leur élaboration, au Centre Administratif et dans les mairies de quartiers.

Des urnes et registres sont tenus à la disposition du public, au mêmes lieux, afin de recueillir observations et suggestions, jusqu'en mars 2004.

Sont prévus:

- des réunions de présentation du diagnostic de la situation actuelle
- des réunions de concertation sur le PADD
- des réunions de concertation, par groupe de quartier, sur le projet d'aménagement lié à la mise en oeuvre du PADD
- réunion de présentation du PLU

2004

Adoption du projet

Le projet du PLU est arrêté puis soumis

aux personnes publiques associées (Etat, département, région, chambres de commerce et agricole).

2005

Enquête publique

Consultation des habitants à travers une enquête publique.

Approbation

Après prise en compte des résultats de l'enquête publique le PLU est validé et juridiquement opposable aux tiers.

SCOTERS

Rappel: Le schéma de Cohérence Territoriale de la région de Strasbourg, le schéma directeur.

Ce nouveau document fixe les orientations fondamentales de l'organisation de l'espace et de la restructuration des espaces urbanisés.

Il fixe les grandes lignes du développement de la région de Strasbourg jusqu'en 2015.

Pollution

Nous consacrerons dans notre prochaine édition une place particulière aux problèmes de pollutions.

POLLUTION DES SOLS

Comme indiqué dans notre dernière édition, un groupe de travail a été créé par le SPPPI afin de réaliser des études concernant la pollution du sol.

Il s'agit dans un premier temps de déterminer les secteurs, moyens et méthodes et les polluants ciblés.

POLLUTION DE L'AIR

L'ASPA, Association pour la Surveillance et l'étude de la Pollution Atmosphérique en Alsace, est régulièrement sollicitée par des riverains, situés à proximité du Port aux Pétroles, concernant de fréquents épisodes d'odeurs incommodes.

Ces problèmes d'odeurs peuvent avoir comme origine les opérations de transvasement de produits pétroliers au Port aux Pétroles ainsi que la respiration des cuves de stockage.

Afin de tenter de caractériser les composés intervenant dans ces émanations, l'ASPA a réalisé, à la demande de l'ADIR une campagne de mesure de composants volatils sur la zone concernée. Cette campagne qui s'est déroulée en janvier 2003 a permis d'identifier et de quantifier des composés typiquement présents dans l'atmosphère:

- à proximité immédiate du Port aux Pétroles
- en milieu urbain dense sous le panache ponctuel du Port aux Pétroles
- en air intérieur dans un logement dont un des occupants présente des problèmes allergiques

NUISANCES SONORES A LA ROBERTSAU

Nous avons adressé à Madame Fabienne Keller, Maire de la Ville de Strasbourg un courrier attirant son attention sur les nuisances sonores à la Robertsau

"...Depuis de nombreuses années, nous enregistrons de nombreuses observations relatives aux nuisances sonores provenant de la zone portuaire franco-allemande....

...A l'instar de ce qui s'est fait autour des Badische Stahlwerke en Allemagne, nous demandons à ce que soit dressée une carte faisant apparaître les niveaux de bruit en décibels, d'en déterminer les sources et vérifier la conformité avec la réglementation..."

Suite à ce courrier nous avons été contacté par le Docteur Hugel responsable du service d'hygiène de la Ville de Strasbourg, et nous avons convenu de l'organisation d'une campagne de mesure de bruit notamment par l'installation temporaire de cinq sonomètres.

NOUS ENCOURAGEONS LES PERSONNES QUI SONT PARTICULIEREMENT GENEES DE NOUS LE FAIRE CONNAITRE

ADIR
78, rue du Docteur François
67000 Strasbourg
Tel: 03 88 31 39 80

ACIERIE DE KEHL ENQUETE PUBLIQUE AVANT AUGMENTATION DE LA PRODUCTION

Les Badische Stahlwerke projettent d'augmenter leur capacité de production. Un investissement qui nécessite une autorisation administrative. L'enquête publique est ouverte jusqu'au 2 juin.

Les objections sont à formuler par écrit et à adresser à la mairie de Kehl au plus tard le 16 juin.

**MAUVAISE ODEUR :
APPELEZ ODEURS CUS
au 03 88 43 63 87**

Pressing de la Robertsau

75, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 18 33

Boulangerie Pâtisserie KLINGHAMMER

Philippe MATERNE

10, rue Mélanie
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 11 22

LA MANGEOIRE

Oiseaux - Rongeurs
Graines
Accessoires



66, route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Tél./Fax: 03 88 31 10 11

TABAC PRESSE DE POURTALES

8, rue de la Brème - ROBERTSAU
à 50 m d'ATAC

NOUVEAU

ouverture en non-stop
de 7 h à 19 h
du lundi au samedi (samedi 18 h)
Dimanches et jours fériés de 8 à 12 h

**Fête de quartier
à la Cité de l'III
Dimanche le 22 juin 2003**

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

Nous avons tous en mémoire le grave accident d'AZF survenu à Toulouse. L'accident de Nitrochimie de Billy-Berclau (Pas-de-Calais) survenu le 28 mars 2003 a fait quatre morts.

Le bilan aurait pu être beaucoup plus lourd dans la mesure où les premières habitations sont situées à 200 mètres de l'usine et que les vitres ont été brisées sur un kilomètre et que les toits se sont soulevés.

Cet accident confirme le fait, que malgré nos discours de toutes sortes qui se veulent rassurant et les mesures prises, les usines SEVESO présentent de réels dangers.

Notre objectif n'est pas d'affoler les habitants, mais de veiller à ce que toutes les

mesures de prévention soient prises et que les informations soient bien perçues par les différentes catégories de personnes habitant ou fréquentant la zone.

Nous avons par ailleurs rencontré des membres d'associations de parents d'élèves des écoles de la Robertsau et de la Niederau et du collège de la Robertsau pour échanger nos informations et points de vues.

Cela nous a incité, le 18 février, à attirer à nouveau l'attention de Monsieur le Préfet Michel Thénault sur les problèmes posés et propositions formulées.

Nous publions ci-après des extraits de notre lettre et de la réponse de monsieur le Préfet qui nous est parvenue le 18 mai 2003.

"...La municipalité nous a régulièrement précisé que le Maire de la commune de Strasbourg n'est pas juridiquement compétent en ce qui concerne l'exercice de la police des installations classées en général et des installations Seveso en particulier.

En ce qui concerne l'information réglementaire des habitants, elle nous renvoie systématiquement à la distribution de la plaquette et à la réunion d'information du 19 janvier 1999...

Nous sommes arrivés à la conclusion que depuis 15 mois aucune réponse satisfaisante n'a été apportée à nos interrogations et à nos propositions.

Pour ces motifs, nous nous permettons de réitérer nos interrogations et nos demandes..."

NOS DEMANDES

CONTROLES

- les contrôles de vos services dans les entreprises concernées ont-ils montré un respect des textes réglementaires telles que la définition d'une politique de prévention des accidents majeurs et la mise en place d'un système de gestion de la sécurité au sens de la directive seveso 2, ainsi que l'obligation d'actualiser périodiquement les études de danger?

PREVENTION

- qu'en est-il de la prise en compte des effets cumulés dit effet "domino"?

PPI (Plan Particulier d'Intervention)

Nous avons suggéré:

- d'associer la municipalité, les associations et les habitants à l'élaboration du PPI,
- de redéfinir les consignes sur la conduite à tenir en cas d'accident
- d'inclure le recensement des établissements accueillant des publics, outre l'école maternelle et élémentaire de la Robertsau, l'école des infirmières et des puéricultrices, le foyer du personnel hospitalier, les services hospitaliers, les maisons de retraite, les crèches, le supermarché
- d'étendre la zone (le collège de la Robertsau est situé à 125 m de la zone)
- de prévoir des exercices d'alerte en associant l'ensemble des acteurs.

INFORMATION DU PUBLIC

Nous avons demandé:

- l'extension de la zone d'information
- une information graduée sur l'ensemble du quartier
- une information segmentée en fonction des publics accueillis dans les établissements publics, cités plus haut
- l'utilisation de nouveaux vecteurs de communication.

"Les risques industriels majeurs, étant toujours identiques, nous considérons que bien des mesures immédiates peuvent être mises en œuvre sans attendre le vote de la nouvelle loi et ses décrets d'application..."

RÉPONSES DU PRÉFET (extraits)

En ce qui concerne les contrôles

Les établissements Seveso du Port aux Pétroles de Strasbourg font l'objet d'un contrôle au titre de la législation sur les installations classées. Au titre de ces contrôles, une vérification de l'application des dispositions de l'arrêté ministériel du 10 mai 2000 (transmission de la directive seveso) a été réalisée. Il ressort notamment que les exploitants ont bien défini une politique de prévention des accidents majeurs, mis en place un système de gestion de la sécurité et ont actualisé leurs études de dangers.

En ce qui concerne la prévention

La prise en compte des effets "domino" est réalisée par l'intermédiaire des études de dangers, qui analysent les risques et les conséquences des accidents et des sur-accidents.

Les moyens de prévention des accidents et des effets "domino" à mettre en place font partie des conclusions des études de dangers.

S'agissant du P.P.I.

Vous soulignez les insuffisances et les dysfonctionnements relevés à l'occasion de l'exercice de déclenchement du Plan Particulier d'Intervention du 18 juin 2002. Il convient de préciser à ce sujet que l'objet de cet exercice, qui s'est déroulé en grandeur réelle et a associé l'ensemble des acteurs du plan, était de détecter les insuffisances du document datant de 1992 en vue de les prendre en compte lors de sa révision en 2003.

"... Au sujet de la redéfinition des consignes sur la conduite à tenir en cas d'accident, j'observe que celles-ci ont fait l'objet de réflexions approfondies, tant au niveau national qu'au niveau local (SPPI)..."

"... Ce périmètre, défini sur proposition de la DRIRE est généralement plus large que la limite réglementaire..."

"... L'établissement de consignes différenciées et prenant en compte un grand nombre de cas particuliers, comme vous le suggérez, ne peut se faire que par les établissements concernés eux-mêmes (hôpitaux, écoles) sur la base d'une démarche particulière.

"... La fréquence d'information du public peut être considérée comme satisfaisante : le Complexe Pétrolier de Strasbourg édite en effet plusieurs fois par an un bulletin d'information destiné à la population, située dans le périmètre P.P.I., rappelant les consignes en cas d'accident votre proposition relative à l'utilisation de nouveaux vecteurs de communication mériterait d'être précisée..."

Nous ne pouvons nous satisfaire des réponses. Elles donnent l'impression que tout va très bien. Certaines confirment la lenteur des réactions des pouvoirs publics, d'autres correspondent à une fin de non recevoir.

Quoi de neuf

Nous présentons nos excuses aux associations et institutions pour ne pas avoir pu diffuser leurs programmes de printemps, du fait du report de l'édition de notre journal...

CENTRE SOCIO CULTUREL L'ESCALE

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'Escale qui s'est tenue le 23 mai 2003, a été comme chaque année le moment de faire le point sur l'année passée et de donner les grandes orientations pour l'année à venir.

Inscription aux activités de loisir

A partir du lundi 16 juin 2003 commence les inscriptions pour la saison 2003.

La plaquette des activités est disponible au Centre. Une permanence aura lieu du lundi au vendredi de 14h00 à 20h00 jusqu'au 04 juillet 2003.

Communiqué de presse

Annulation du festival "Art et nature"

"Nous venons d'apprendre par les services techniques de la Communauté Urbaine de Strasbourg que la Ferme Bussière ne sera pas disponible les 14 et 15 juin 2003, contrairement aux assurances verbales que nous avons obtenues. Cette décision est motivée par l'absence de conformité du bâtiment et du passage de la commission de sécurité, ultérieur à la manifestation.

En conséquence c'est à regret que nous avons pris la décision d'annuler complètement le festival « Art et Nature » afin d'en conserver son sens et son intégrité.

Cependant, ce projet nous tenant particulièrement à coeur, nous souhaitons le reporter au 2^{ème} trimestre 2004 et nous vous contacterons le moment venu.

Nous vous remercions du soutien que vous nous avez apporté et tenons à vous en remercier particulièrement."

FETE DE LA MUSIQUE A LA ROBERTSAU 21 JUIN 2003

Une attention particulière sera portée à cette manifestation sur le thème "Tous en musique dans la rue" du nord au sud de la Robertsau. A vos instruments...!

NOUVEAUX COMMERCES - NOUVEAUX SERVICES

Ouverture d'une librairie à la Robertsau

"La Parenthèse" a ouvert ses portes le 8 mai dernier.

Renaud Arnold est Compagnon Relieur, de son premier métier il a gardé la passion des livres et de l'échange. A aimer les livres, il est devenu libraire et c'est à la Robertsau, où il réside, qu'il ouvre la première librairie du quartier, dans un joli espace coloré et chaleureux, au 85 route de la Wantzenau.

Le cabinet d'imagerie médicale anciennement 7, rue Schott a été transféré 43, rue Mélanie.

QUARTIER EN FLEURS CONCOURS QUARTIERS FLEURIS 2003

Inscription du 2 au 27 juin 2003 auprès des fleuristes du quartier, CCS L'Escale, le Centre Social, l'Interassociation, la Mairie de quartier et le bureau de l'adjoint de quartier.

AAPMA ROBERTSAU 1903

L'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Robertsau a fêté cette année son **100^{ème} anniversaire**. Ce fut l'occasion de concocter un programme particulièrement riche sur l'ensemble de la saison. Les journées portes ouvertes, du 8 et 9 juin, furent particulièrement réussies.

Dans notre prochaine édition, nous parlerons de l'école de pêche à la mouche de l'association (unique dans notre département).

Pour tout renseignement:

Tél. 03 88 31 28 73

FLASHS

L'ADIR a sollicité Mme le Maire pour obtenir une amélioration des services rendus à la Mairie de quartier de la Robertsau à savoir:

- l'affichage des actes et annonces officiels relatifs au quartier
- la mise en place d'une borne "Vitale" de la Sécurité Sociale.

Réponses:

Les affichages demandés pourront être intégrés dans la liste des tâches de la future Direction de quartier.

Borne "Vitale": plusieurs interventions auprès de la CPAM n'ont pour l'instant, pu aboutir, faute de matériel suffisant.

IMMOBILIERE DE LA ROBERTSAU

2, rue du Général Lejeune
67000 STRASBOURG
angle route de la Wantzenau, avant la clinique St Anne

Le spécialiste de votre quartier.
Achat - Vente - Location
Tél: 03 88 45 87 77 - www.immo-robertsau.com

Norbert le Tapissier

Les tissus, on les choisit avec amour.



Les tissus, on les choisit avec soin et amour, comme s'il s'agissait d'amis. Parmi les plus grands éditeurs tels: Création Baumann, Zimmer & Rohde, Sahco Hesslein, Nobilis, Lelièvre, Kenzo, Métaphores. Toute la vie n'en dépend pas certes, mais il est déterminant pour une grande part à la beauté et l'harmonie de votre intérieur.

Norbert le Tapissier
8 rue Brème
67000 STRASBOURG ROBERTSAU
<http://www.norbertletapissier.com>
Mail: info@norbertletapissier.com
Tél: 03 88 31 66 11
Portable: 06 61 74 64 83

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Chauffage électrique
Climatisation
Alarme

DROELLER-SCHEER

64, route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 03 88 31 36 11
Télécopie: 03 88 31 02 65

Au Délice à l'Ancienne



J. Walter - G. Quartieri

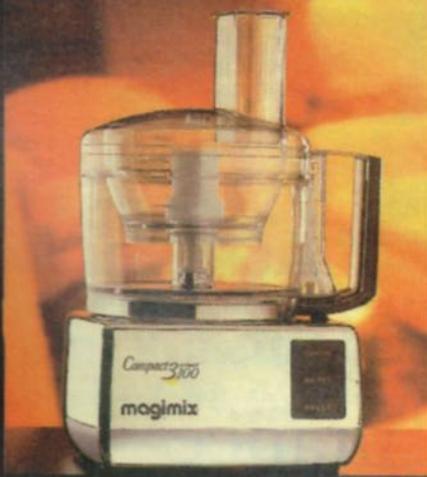
Artisan Boulanger
Pâtissier - Chocolatier
Glacier - Confiseur

93, route de la Wantzenau - 67000 Strasbourg-Robertsau
Téléphone 03 88 31 02 06

Des idées cadeaux...

une gamme d'appareils de grandes
marques pour le plaisir d'offrir

ÉLECTRICITÉ
ÉLECTRO
MÉNAGER
HIFI
TÉLÉ - VIDÉO
LUMINAIRES
INSTALLATIONS
ÉLECTRIQUES



SANDRIN

17, rue Mélanie
67000 STRASBOURG ROBERTSAU
Tél. 03 88 45 85 40 + - Fax. 03 88 45 85 44



RENAULT ROBERTSAU

GARAGE WERNERT (AGENT)

67, rue Boecklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 11 25 - Fax. 03 88 41 83 57

FACE À LA POSTE

Vente neuf et occasion
Réparations toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Travaux rapides sans RDV
Dépannages



Eurocompte

le
premier compte
qui a tout
compris



Crédit photos : Corbis Stock Market



Crédit Mutuel Robertsau/Cité de L'Ill

Siège social : 75, rue Bœcklin – 67000 Strasbourg – Fax : 03 88 45 73 11
Agence : 115, route de La Wantzenau – 67000 Strasbourg – Fax : 03 88 31 52 75
Tél. : 0 820 820 427* – E-Mail : 01006@cmcee.creditmutuel.fr

*N° Indigo : 0,12 €TTC/min.